

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2010/9-C/4

11 octobre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 200037

**Assistance alimentaire ciblée en faveur de
groupes démunis et marginalisés et pour
l'amélioration des moyens de subsistance en
Cisjordanie**

Nombre de bénéficiaires	454 500 (maximum annuel)
Durée du projet	24 mois (1 ^{er} janvier 2011–31 décembre 2012)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	98 136 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	38 652 911
Coût des transferts en espèces et des bons pour le PAM	32 308 794
Coût total pour le PAM	108 574 450

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC*: M. D.Belgasmî tél.: 066513-3561

Attachée de liaison, ODC: Mme M. Jaring tél.: 066513-2342

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)

RÉSUMÉ

Soixante ans d'instabilité politique ont conduit à une stagnation économique en Cisjordanie. Bien que l'aide humanitaire ait empêché une aggravation de l'insécurité alimentaire, un quart de la population n'est pas en mesure de satisfaire ses besoins alimentaires journaliers. L'occupation militaire, la dépendance à l'égard des produits alimentaires importés, la médiocrité des infrastructures agricoles et les faibles niveaux de production sont autant d'obstacles qui compromettent les perspectives d'amélioration de la sécurité alimentaire.

L'intervention prolongée de secours et de redressement 200037 vise à satisfaire les besoins alimentaires immédiats, à améliorer la consommation de denrées alimentaires et à diversifier les régimes alimentaires. Il s'agit d'augmenter les capacités d'adaptation à long terme en restaurant les moyens de subsistance agricoles dans les régions touchées par le conflit.

L'intervention est fondée sur le renforcement des actions du PAM qui répondent aux besoins évalués et atténuent l'incidence des restrictions d'accès grâce aux mesures suivantes:

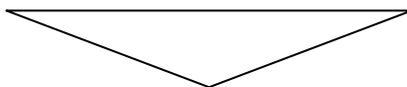
- augmenter le nombre de familles indigentes qui reçoivent une assistance alimentaire en utilisant un nouveau système de ciblage élaboré par le Ministère des affaires sociales, la Banque mondiale et l'Union européenne;
- élargir le programme d'alimentation scolaire aux régions vulnérables;
- aider les groupes vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire qui n'ont pas droit aux aides du Gouvernement en leur distribuant des bons;
- répondre aux besoins qui apparaissent dans les régions vulnérables; et
- améliorer la situation de l'économie avec des outils tels que les bons à échanger contre des produits alimentaires locaux, l'usinage sur place et les achats locaux.

Pour appuyer le programme national de protection sociale, le PAM renforcera les capacités de suivi de la sécurité alimentaire et augmentera les capacités de l'Autorité palestinienne en matière de gestion des programmes d'aide alimentaire et de distribution de bons d'alimentation, dans la perspective d'un transfert de responsabilités. La capacité d'achats du PAM contribuera à soutenir l'économie.

L'intervention a été conçue en tenant compte d'évaluations récentes, d'un examen à mi-parcours, d'une mission sur l'efficacité économique du PAM et d'une mission d'évaluation, en coopération avec l'Autorité palestinienne et d'autres parties prenantes. Elle permet de développer d'une manière maîtrisée l'assistance sous forme de bons en tenant compte des enseignements tirés d'un projet pilote. Le PAM expérimentera un système électronique de suivi des produits alimentaires et développera l'utilisation d'un système électronique de gestion des bons mis en place dans le cadre de l'opération d'urgence 107740.

L'intervention vient à l'appui du Plan de reconstruction et de développement de la Palestine 2011–2013, des Objectifs stratégiques 1, 3 et 5 du PAM, et des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4 et 5.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 200037 "Assistance alimentaire ciblée en faveur de groupes démunis et marginalisés et pour l'amélioration des moyens de subsistance en Cisjordanie" (WFP/EB.2/2010/9-C/4), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIO D'INTERVENTION

Contexte général

1. L'économie de la Cisjordanie s'est affaiblie au cours de la dernière décennie sous l'effet des restrictions imposées aux déplacements des Palestiniens et à leur possibilité de franchir les frontières. En vertu des accords d'Oslo de 1994, l'Autorité palestinienne a obtenu en Cisjordanie le contrôle de la zone A (responsabilité pleine et entière pour les affaires intérieures et les questions de sécurité) et de la zone B (responsabilité pleine et entière pour les affaires intérieures et responsabilité des Israéliens et des Palestiniens pour les questions de sécurité)¹. La zone C, qui s'étend sur 60 pour cent de la Cisjordanie et comprend 85 pour cent des terres de pâturages et des zones agricoles les plus riches, est sous contrôle israélien. Les Palestiniens qui vivent dans la zone C, dont la liberté de circulation et l'accès aux services publics sont limités, ont besoin d'une autorisation israélienne pour se livrer à des travaux de construction.
2. La construction du mur par Israël a entraîné la perte de surfaces et d'actifs agricoles et a réduit l'accès des Palestiniens aux terres agricoles²; la population qui se trouve dans la zone tampon³ est la plus affectée. La séparation politique et économique entre la Cisjordanie et la bande de Gaza⁴ a provoqué une contraction des marchés et une érosion des recettes publiques. Le secteur privé étant réticent à investir et l'Autorité palestinienne n'ayant pas de ressources pour le faire, l'économie dépend du secteur public et de l'aide extérieure. La légère embellie de l'économie constatée en 2008/2009, liée aux réformes économiques et à un programme international de relance, ne pourra pas durer⁵. Le niveau de vie des Palestiniens de Cisjordanie est très inférieur à ce qu'il était avant 2000.
3. Dans le secteur de l'éducation, les investissements insuffisants et les ressources limitées ont entraîné une dégradation de l'environnement éducatif. Les résultats scolaires des élèves des quatre premiers niveaux d'études et les taux de scolarisation nets ont reculé de 25 pour cent entre 1999 et 2007. En outre, la violence et le renforcement des restrictions d'accès et de circulation ont dissuadé les parents d'envoyer leurs enfants à l'école⁶.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

4. La forte baisse des indicateurs socioéconomiques — aujourd'hui très inférieurs à leur niveau de 1999 — à laquelle s'ajoutent un taux de chômage élevé et des catastrophes naturelles, conduisent à la paupérisation de la population la plus exposée à l'insécurité alimentaire. L'enquête sur la situation socioéconomique et la sécurité alimentaire menée en 2009 par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a montré qu'un quart de la population de la Cisjordanie était en situation d'insécurité alimentaire et 11 pour cent y étaient exposés⁷. Dans les gouvernorats d'Hébron

¹ Les priorités de la politique économique locale sont nécessairement calquées sur les objectifs des donateurs et des organismes de développement.

² Le mur, qui traverse 8 des 11 gouvernorats de Cisjordanie, bloque l'accès à 15 pour cent des terres agricoles de Cisjordanie.

³ La zone tampon s'étend entre le mur et la frontière de 1967.

⁴ Depuis juin 2007, la direction palestinienne est divisée, l'Autorité palestinienne ne contrôlant que la Cisjordanie.

⁵ Banque mondiale, *Un État palestinien dans deux ans: les institutions de la relance économique*, Washington, 2009.

⁶ UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, Paris, 2009.

⁷ Voir la carte à l'annexe III.

et de Jénine, jusqu'à 30 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire⁸. Dans la zone C et la zone tampon, le pourcentage était encore plus élevé. L'assistance alimentaire du PAM contribue à stabiliser les niveaux de sécurité alimentaire depuis 2006⁹.

5. Les enquêtes du PAM confirment le recours à des stratégies de survie négatives: ayant vendu leurs actifs disponibles, 49 pour cent des ménages se sont endettés pour acheter des produits alimentaires; 42 pour cent de la population a réduit son budget alimentaire, 37 pour cent a acheté des produits alimentaires de moins bonne qualité et 34 pour cent a réduit la quantité¹⁰.
6. Le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé – 79 pour cent – a été observé parmi les éleveurs de la zone C confrontés à une interdiction d'accès aux zones de pâturage, à des prix de l'eau et du fourrage élevés et à une destruction des actifs et des infrastructures. Ces familles sont extrêmement vulnérables et n'ont bénéficié que d'une aide limitée¹¹.
7. La production locale de légumes secs et de blé couvre moins de 5 pour cent des besoins de consommation¹². Les restrictions imposées par Israël sur l'importation d'intrants agricoles et l'accès aux terres et à l'eau entraînent une augmentation des coûts de production et des prix à la consommation.
8. L'accès à la nourriture est le principal facteur d'insécurité alimentaire: en moyenne, un ménage consacre 50 pour cent de ses dépenses à l'alimentation. Les prix sont poussés à la hausse en raison du coût élevé du transport et d'une forte dépendance à l'égard des biens importés. Le pouvoir d'achat a considérablement diminué de 2007 à 2008, sous l'effet de la crise mondiale due à la flambée des prix des denrées alimentaires. Bien que l'économie donne des signes de reprise depuis 2009, le pouvoir d'achat reste nettement inférieur au niveau de 2006. La croissance démographique, qui est de 3 pour cent par an¹³, ainsi que les sécheresses et les inondations, ne font qu'aggraver la situation.
9. Les problèmes de santé publique sont préoccupants, notamment les maladies chroniques et les carences en micronutriments: lors de la première consultation prénatale, 20 pour cent des femmes enceintes sont anémiées; la proportion de personnes anémiées la plus élevée – 46 pour cent – a été observée chez les nourrissons âgés de 9 à 12 mois¹⁴. Les carences en vitamine D sont alarmantes. La prévention et le traitement des carences en micronutriments sont une priorité de la politique nationale en matière de nutrition¹⁵.

⁸ FAO/PAM, *Socio-Economic and Food Security (SEFSec) Survey Report in the West Bank* (Rapport d'enquête sur la situation socioéconomique et la sécurité alimentaire en Cisjordanie), Rome, 2009.

⁹ L'insécurité alimentaire était de 24 pour cent en 2006 (Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité 2007), de 25 pour cent en 2008 (Enquête conjointe rapide sur la sécurité alimentaire, mai 2008), et de 25 pour cent en 2009 (SEFSec, 2009).

¹⁰ FAO/PAM, *Food Security and Vulnerability Analysis Report* (Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité), Rome, décembre 2009. SEFSec 2009.

¹¹ Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)/Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)/PAM, *Food Security and Nutrition Survey of Herding Communities in Area C* (Enquête sur la sécurité alimentaire et la nutrition chez les communautés d'éleveurs de la zone C), Jérusalem, 2009.

¹² Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, 2007.

¹³ Recensement 2007.

¹⁴ Rapport du réseau de surveillance nutritionnelle, 2010.

¹⁵ Ministère de la santé, Plan d'action opérationnel pour la nutrition, 2010.

Scénario d'intervention

10. Aucune amélioration durable des conditions de vie n'est attendue tant que la zone C reste inaccessible pour les activités agricoles et les investissements économiques. Les restrictions de circulation et les possibilités limitées d'activité rémunératrice découragent les investisseurs extérieurs¹⁶. Les catastrophes naturelles et les risques d'insécurité restent des sujets de préoccupation, et l'achèvement de la construction du mur pourrait affaiblir encore davantage l'économie. L'assistance alimentaire est essentielle pour empêcher une détérioration progressive des moyens de subsistance et des conditions de vie.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

11. En raison de la faiblesse des institutions gouvernementales, des services publics et des infrastructures, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de protection sociale pour protéger les groupes vulnérables et de développer les secteurs de l'agriculture et de l'éducation. Le plan de réforme des dispositifs de protection sociale du Ministère des affaires sociales prévoit un système de ciblage faisant appel à un outil unique et la mise en place de niveaux progressifs d'aide en fonction des besoins, sous forme d'aides en espèces et d'une assistance alimentaire en nature aux Palestiniens vivant dans des zones vulnérables¹⁷. Le Ministère de l'agriculture s'emploie à améliorer la sécurité alimentaire, à promouvoir l'activité économique, à investir dans l'agriculture et à renforcer l'efficacité des services de vulgarisation. Le Ministère de l'éducation prévoit d'accroître de 15 pour cent par an le nombre d'enfants qui reçoivent des repas scolaires, en attendant que l'alimentation scolaire à couverture universelle soit en place.
12. La stratégie établie en août 2009 par l'Autorité palestinienne¹⁸ assigne au Ministère de l'agriculture et au Ministère des affaires sociales les objectifs suivants: apporter une protection sociale ciblée sous forme de transferts monétaires et d'assistance alimentaire et renforcer la capacité de résistance des populations vivant dans des zones menacées. Le Ministère de l'agriculture s'emploie à améliorer la sécurité alimentaire, à stimuler l'activité économique et les investissements dans le secteur agricole et à améliorer l'efficacité des services de vulgarisation.
13. La relance de l'économie est un élément central de la stratégie retenue par l'Autorité palestinienne en vue de construire un État. À cet égard, le Gouvernement privilégie désormais les transferts monétaires par rapport à l'aide alimentaire, qu'il réserve aux situations de détresse et de dénuement.

¹⁶Madi, A.S., Abu Hassan, H., Al-Ghool, N. et Abu Ghosh, O., *The Impact of Closure and High Food Prices on Performance of Imported Staple Foods and Vegetable and Fruits Markets in the OPT* (Les répercussions du blocus et des prix élevés des produits alimentaires sur le comportement des marchés de denrées de base importées et de fruits et légumes), 2010, disponible en ligne à la page <http://unispal.un.org/UNISPAL.NSF>.

¹⁷ L'assistance doit être fournie aux familles qui font partie des 60 pour cent les plus pauvres et qui ne bénéficient pas d'une aide en espèces et aux femmes enceintes ou allaitantes qui font partie des 40 pour cent de la population les plus pauvres.

¹⁸ Ending the Occupation, Establishing the State – Programme of the Thirteenth Government (Programme du treizième gouvernement: mettre fin à l'occupation et créer l'État).

Politiques, capacités et actions des autres intervenants importants

14. L'aide alimentaire en Cisjordanie est principalement fournie par le PAM, qui cible les non réfugiés en situation d'insécurité alimentaire. L'UNRWA apporte une aide essentielle aux réfugiés, y compris sous forme de produits alimentaires. En 2010, l'UNRWA a réduit son aide alimentaire au profit d'activités Espèces contre travail. Des partenaires comme la FAO, Oxfam et Action contre la faim ont des activités complémentaires. En outre, le Comité international de la Croix-Rouge fournit une aide alimentaire et un appui aux moyens de subsistance.

Coordination

15. La coordination de la sécurité alimentaire en Cisjordanie est assurée par le Groupe de travail sectoriel sur la sécurité alimentaire présidé par le PAM, qui joue également le rôle de chef de file du secteur de la sécurité alimentaire dans le cadre de la procédure d'appel global; ce dispositif permet de répondre aux besoins alimentaires immédiats des ménages vulnérables, des personnes touchées par les sécheresses et le conflit et d'autres communautés rurales marginalisées.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

16. Les activités proposées comprennent une combinaison d'interventions de secours et de redressement, l'accent étant davantage mis sur les activités de secours en raison des conditions de subsistance difficiles. La composante secours a pour objet de répondre aux besoins alimentaires immédiats et vise à accroître la consommation alimentaire et la diversité des régimes alimentaires. La composante redressement vise à reconstituer les moyens de subsistance partiellement détruits par le conflit et les difficultés à se procurer de la nourriture.
17. Compte tenu des profils des bénéficiaires et de la stratégie de l'Autorité palestinienne pour 2011-2013, les objectifs de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200037 sont les suivants:
- satisfaire les besoins alimentaires immédiats, améliorer la consommation alimentaire et diversifier l'alimentation des populations non réfugiées les plus vulnérables, moyennant une assistance sous forme de produits alimentaires en nature et de bons (Objectif stratégique 1);
 - contribuer à la reconstitution des moyens de subsistance agricoles et au rétablissement de la sécurité alimentaire dans les communautés les plus touchées par le conflit, moyennant l'octroi de bons assortis de conditions et la mise en place d'activités d'alimentation scolaire (Objectif stratégique 3);
 - appuyer la mise en place du dispositif de protection sociale de l'Autorité palestinienne en fournissant des outils de prévision et de lutte contre la faim, renforcer les capacités du Gouvernement pour soutenir le plan de création d'un État et utiliser le pouvoir d'achat du PAM pour stimuler la production intérieure (Objectif stratégique 5).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

18. Tous les projets du PAM intéressant la sécurité alimentaire sont planifiés en concertation avec l'Autorité palestinienne. Depuis 2002, le PAM a aidé l'Autorité palestinienne à améliorer la sécurité alimentaire et à protéger les actifs des communautés non réfugiées vulnérables par des activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation, dans le cadre de deux opérations d'urgence et de deux IPSR. Le PAM a démarré les activités d'alimentation scolaire en 2007.
19. En 2009, le PAM a déployé l'opération d'urgence 107740 pour mettre en place une activité pilote de distribution de bons en milieu urbain afin de répondre à la flambée des prix des denrées alimentaires. Cette initiative a permis de diversifier l'alimentation des bénéficiaires et de renforcer l'économie locale. En 2009 également, le PAM et l'UNRWA ont lancé un projet visant à fournir des produits alimentaires aux éleveurs marginalisés réfugiés et non réfugiés de la zone C.

Grandes axes de la stratégie

20. Cette intervention a été élaborée conformément à l'approche commune adoptée pour le Territoire par les intervenants du domaine de la sécurité alimentaire et leurs homologues au sein de l'Autorité palestinienne¹⁹ en novembre 2009 et à la procédure d'appel global. Elle prolonge l'IPSR 103871 et l'opération d'urgence 107740, qui ont mis en place des activités de distribution de bons et d'aide alimentaire.
21. L'intervention emploie des modalités de transfert fondées sur les besoins sous forme d'aide alimentaire en nature et de bons, conformément aux choix de l'Autorité palestinienne, à l'expérience du PAM et à l'intérêt des donateurs. L'assistance alimentaire en nature est adaptée pour: i) les personnes que le Ministère des affaires sociales classe dans la catégorie des "indigents", en complément de l'aide en espèces provenant d'autres sources; et ii) les éleveurs confinés dans des zones où les déplacements sont restreints et l'accès aux marchés limité. Le PAM augmentera le volume d'aide alimentaire en nature distribué aux indigents, aux communautés d'éleveurs et aux écoles. L'assistance alimentaire aux indigents comprend l'alimentation collective et un projet de distribution de pain en milieu urbain.
22. Les bons sont un moyen efficace pour accroître la consommation alimentaire et diversifier l'alimentation dans les régions où les marchés fonctionnent bien. Durant l'IPSR 200037, le PAM étendra progressivement ses activités reposant sur les bons d'alimentation en milieu urbain aux zones semi-urbaines et rurales.
23. En mai 2010, une mission du PAM a constaté que, si les bons d'achat étaient moins économiques que les rations alimentaires standard du PAM, l'indicateur coût-efficacité n'était pas pleinement comparable dans le sens où les bons d'achat ont pour objet de diversifier l'alimentation en favorisant l'accès à des aliments à valeur ajoutée, y compris d'origine animale. Les transferts sous forme de bons d'achat²⁰ permettent: i) de faire

¹⁹ Response Analysis Workshop (Atelier d'analyse des interventions), 2009.

²⁰ Résultats d'une étude de référence et d'une étude à mi-parcours sur les bons et d'un rapport sur l'efficacité économique du PAM.

reculer les stratégies de survie négatives et de donner une plus grande autonomie²¹; et ii) de stimuler l'activité économique en augmentant l'emploi et la production locale. Par leur efficacité, les bons d'achat conviennent mieux à la réalisation des objectifs de l'IPSR 200037. En outre, les bons sont compatibles avec les objectifs de l'Autorité palestinienne, qui sont de développer le secteur privé et d'avancer sur la voie de la construction d'un État.

24. Cette intervention utilisera des bons sans condition pour les bénéficiaires vivant en milieu urbain et semi-urbain et des bons assortis de conditions (travail ou formation) pour les agriculteurs. Dans les zones rurales, les activités "Bons contre travail" (BCT) viseront à reconstituer les moyens de subsistance et appuieront les priorités du Ministère de l'agriculture concernant la bonification des terres, le captage des eaux de pluie et le "verdissement" des terres. Les activités "Bons contre formation" (BCF) cibleront les agricultrices pauvres. Parallèlement aux bons, le PAM proposera des informations sur la nutrition pour promouvoir une alimentation plus saine.
25. Afin de perfectionner l'assistance au moyen de bons avant de la généraliser, le bureau de pays est en train de passer à un système électronique de transfert qui permettra d'atteindre davantage de bénéficiaires, de réduire les tâches administratives, de développer le suivi des prix du marché et d'effectuer des évaluations des marchés.
26. Le PAM appuiera les objectifs du Ministère de l'éducation en matière d'alimentation scolaire en fournissant en début de matinée une collation composée de biscuits enrichis et de lait afin de donner aux enfants l'énergie dont ils ont besoin pour se concentrer. Les enfants et les enseignants bénéficieront d'une éducation à la nutrition et à la santé, conformément à la stratégie du Ministère concernant la santé et la nutrition à l'école. Le PAM aidera l'Autorité palestinienne à incorporer l'alimentation scolaire au cadre de politique nationale et élaborera une stratégie de transition pour mettre en œuvre une alimentation scolaire durable à l'échelle nationale.
27. L'Autorité palestinienne et les Nations Unies sont particulièrement préoccupées par la situation des populations qui vivent dans la zone C et dans la zone tampon²². L'assistance aura pour objet de protéger les moyens de subsistance et de répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire. L'aide alimentaire fournie par le PAM et l'UNRWA aux élèves vivant dans la zone C se poursuivra.
28. Conformément à la politique de l'Autorité palestinienne et aux recommandations issues de l'évaluation, le PAM procédera chaque fois que possible à l'acquisition et à la transformation de produits alimentaires locaux afin de soutenir l'économie. L'IPSR 200037 appuiera les achats locaux d'aliments de base dans le cadre de la distribution générale de produits alimentaires, ainsi que les achats de biscuits et de lait pour l'alimentation scolaire. Les bons seront échangés contre des denrées alimentaires produites en Cisjordanie.

Stratégie de transfert des responsabilités

29. Les activités de l'IPSR 200037, y compris la généralisation planifiée des bons d'alimentation, s'inscrivent dans la stratégie de l'Autorité palestinienne en matière de protection sociale et dans sa politique agricole et éducative; elles appuieront également le renforcement des capacités au sein de l'Autorité palestinienne.

²¹ Dans 63 pour cent des ménages, les bons ont permis de réduire les achats de produits alimentaires acquis par d'autres moyens que les bons. La proportion de ménages n'ayant pas payé leurs charges (électricité, etc.) est passé de 66 à 59 pour cent; celle des ménages qui ont vendu des actifs est passée de 17 à 12 pour cent, et celle des ménages qui n'ont pas payé les frais de santé et de scolarité a reculé de 57 à 22 pour cent.

²² Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, 2009.

30. Le PAM apportera son soutien au Bureau central palestinien des statistiques pour renforcer les capacités en matière d'évaluation et de suivi de la sécurité alimentaire. Il apportera également son concours aux ministères des affaires sociales et de l'éducation en ce qui concerne les projets d'assistance alimentaire et l'élaboration de normes de qualité en vue d'un transfert des responsabilités, le moment venu. La capacité de l'Autorité palestinienne à prendre en charge l'assistance du PAM dépend des conditions de sécurité, du contexte politique et du financement international.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE²³

31. La présente IPSR donnera la priorité aux populations qui ont été identifiées lors de l'enquête SEFSec comme étant les plus marginalisées géographiquement et les plus exposées à l'insécurité alimentaire, en particulier celles qui sont les plus touchées par l'extrême pauvreté, le bouclage (zone C), le mur en Cisjordanie (zone tampon) et les colonies. Le ciblage et la répartition de l'assistance entre les zones urbaines et les zones rurales seront effectués en fonction des besoins et des résultats de l'enquête SEFSec, en faisant en sorte que 50 pour cent des bénéficiaires soient des femmes.

32. Le PAM ciblera 454 500 bénéficiaires non réfugiés en situation d'insécurité alimentaire²⁴, y compris 75 000 élèves, et 35 000 éleveurs marginalisés et Bédouins vivant dans la zone C. Les bénéficiaires vivant dans les villes et à proximité recevront des bons, tandis que les ruraux vulnérables recevront une aide alimentaire en nature. Celle-ci sera progressivement réduite au profit de la distribution de bons et d'activités BCT et BCF.

Activités de secours

33. Par le biais du Ministère des affaires sociales, le PAM fournira une assistance alimentaire aux indigents (AAI) dans tous les gouvernorats en utilisant pour le ciblage une formule d'évaluation des ressources des ménages à l'aide d'indicateurs de substitution²⁵. Les personnes considérées comme indigentes sont les bénéficiaires qui vivent en dessous du seuil de grande pauvreté²⁶, les personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques, les familles dont un membre est invalide ou handicapé et les ménages dont les chefs de famille sont malades. Le PAM poursuivra également son projet d'alimentation collective.

34. L'assistance alimentaire et sous forme de bons pour les groupes vulnérables (AGV) ciblera les personnes victimes du conflit dont la consommation alimentaire est réduite, qui ont un emploi irrégulier, qui ont des revenus ou des actifs limités et qui vivent sous le seuil de la pauvreté²⁷. La sélection des bénéficiaires sera fondée sur l'évaluation indirecte des ressources et les scores de consommation alimentaire. Les éleveurs vivant dans la zone C seront identifiés par le PAM et l'UNRWA en fonction des besoins en matière de protection et de sécurité alimentaire.

²³ Sources: enquête SEFSec sur la Cisjordanie (août 2009) et analyse PAM/FAO de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans les Territoires palestiniens occupés effectuée par le PAM et la FAO (décembre 2009).

²⁴ SEFSec 2009. Ce chiffre prend en compte 20 000 bénéficiaires qui reçoivent une aide d'urgence.

²⁵ Cet instrument sert à estimer la situation sociale d'un individu ou d'un ménage afin de déterminer s'il remplit les conditions pour bénéficier d'une aide.

²⁶ Le seuil de grande pauvreté correspond à un budget pour l'alimentation, l'habillement et le logement de 2 045 nouveaux shequels (NIS) par famille standard et par mois. Le seuil de pauvreté relative de 2 047 NIS par famille et par mois, prend également en compte les dépenses de santé et d'éducation et les produits de consommation courante.

²⁷ Selon la définition du Bureau central palestinien des statistiques, sur la base des besoins essentiels d'une famille composée de deux adultes et de quatre enfants.

35. L'aide alimentaire d'urgence répondra aux besoins alimentaires des personnes touchées par des crises soudaines.

Activités de redressement

36. Les activités BCT et BCF mis en œuvre par des organisations non gouvernementales locales cibleront les agriculteurs pauvres, les agriculteurs qui subissent directement les répercussions de la construction du mur et les travailleurs sans qualification; elles auront pour but de reconstituer les moyens de subsistance et d'améliorer la résilience économique.

37. L'alimentation scolaire ciblera les enfants qui vivent dans les gouvernorats où la sécurité alimentaire n'est pas assurée, qui fréquentent des écoles éloignées ou qui sont les plus touchés par les bouclages. Les écoles de la zone C seront prioritaires.

TABLEAU 1. BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'INTERVENTION

	Janvier 2011–décembre 2011			Janvier 2012–décembre 2012		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total partiel	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total partiel
Activités de secours						
Assistance aux indigents (AAI, en nature)	69 368	56 632	126 000	69 368	56 632	126 000
Alimentation collective (AAI, en nature)	5 111	4 889	10 000	5 111	4 889	10 000
Aide aux groupes urbains les plus vulnérables (AGV, bons)	28 112	26 888	55 000	51 114	48 886	100 000
Aide aux groupes ruraux les plus vulnérables (AGV, en nature)	55 458	53 042	108 500	24 790	23 710	48 500
Projet "pain" (AGV, bons)	5 058	4 942	10 000	5 058	4 942	10 000
Aide aux éleveurs marginalisés de la zone C (AGV, en nature)	17 701	17 299	35 000	17 701	17 299	35 000
Secours d'urgence (en nature)	10 222	9 778	20 000	10 222	9 778	20 000
Activités de redressement						
Alimentation scolaire	38 335	36 665	75 000	38 335	36 665	75 000
BCT-BCF	12 778	12 222	25 000	20 445	19 555	40 000
TOTAL*	237 085	217 415	454 500	237 085	217 415	454 500

* Les bénéficiaires du projet "pain" sont pris en compte au titre de l'AAI; ils ne sont comptabilisés qu'une fois dans le total dans le souci d'éviter un double comptage.

TABLEAU 2: RATIONS JOURNALIÈRES (grammes) ET VALEUR DES TRANSFERTS (dollars/personne/mois) SELON L'ACTIVITÉ

Type d'aliment/ bon	Indigents (AAI)	Projet "pain" (AAI)	Groupes vulnérables (AGV)	Groupes vulnérables urbains (AGV)	Alimenta- tion collective (AAI)	Alimenta- tion scolaire	BCT- BCF	Secours d'urgence
Céréales	300	*	300	–	300	–	–	400
Légumes secs	30	30	30	–	30	–	–	–
Huile végétale	15	15	15	–	15	–	–	–
Aliments composés	–	–	–	–	–	–	–	–
Sucre	10	10	–	–	10	–	–	–
Sel iodé	5	5	10	–	5	–	–	–
Biscuits	–	–	5	–	–	60	–	–
Viande en conserves	–	–	–	–	–	–	–	100
Dattes	–	–	–	–	–	–	–	80
Lait UHT	–	–	–	–	–	159	–	–
Bons pour du pain (dollars)*	–	11	–	–	–	–	–	–
Bon assorti de conditions (dollars)**	–	–	–	–	–	–	67	–
Bon sans condition (dollars)	–	–	–	12,7	–	–	–	–
Total des produits alimentaires	360	60	360	–	360	–	–	580
Kcal/jour	1 323	273	1 323	–	1 323	–	–	1 816
% d'apport en protéines	12,4	9	12,4	–	12,4	–	–	15,1
% d'apport en lipides	13,5	51	13,5	–	13,5	–	–	10,6

* Les bénéficiaires reçoivent un bon à échanger contre du pain au lieu d'une ration de céréales.

** Bon mensuel d'une valeur forfaitaire. Il s'agit d'une incitation économique en échange de cinq jours de travail par mois. La valeur du bon est calculée sur dix mois.

CONSIDÉRATIONS NUTRITIONNELLES ET RATIONS, ET VALEUR DES TRANSFERTS

38. Les rations sont conformes aux directives nutritionnelles du PAM et aux habitudes alimentaires des Palestiniens. Les familles urbaines indigentes qui ne peuvent pas faire leur pain à domicile recevront un bon à échanger contre du pain au lieu de farine, et d'autres denrées en fonction de la composition de la famille. En ce qui concerne les éleveurs, le PAM fournira des lentilles au lieu de pois chiches car elles cuisent plus rapidement et absorbent moins d'eau, des caractéristiques qui ne sont pas à négliger en raison du manque

d'eau et de bois de feu. La ration d'aide d'urgence se compose d'aliments prêts à consommer comme la viande en conserve, les dattes et les biscuits aux dattes.

39. Les bons permettent d'obtenir du pain, de la farine, des produits laitiers, des légumes secs, de l'huile végétale, du sel iodé et des œufs. Cette liste élargie permettra une alimentation plus diversifiée et un apport de nutriments équilibré. La valeur du bon sans condition est de 12,70 dollars par personne et par mois. Elle correspond à la valeur de la ration en nature, à laquelle s'ajoute une indemnité "urbaine" de 10 pour cent. La valeur du bon BCT ou BCF assorti de conditions, soit 67 dollars par mois pour cinq jours de travail, est calculée à partir du salaire journalier d'un travailleur agricole sans qualification.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES OU EN BONS, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)

	Assistance aux indigents (AAI)	Assistance aux groupes urbains les plus vulnérables (AGV ruraux)	Programme PAM/ UNRWA dans la zone C (AGV ruraux)	Secours d'urgence	Alimentation scolaire	Aide aux groupes urbains les plus vulnérables (AVG)	BCT-BCF	Projet "pain"	Total
Farine	29 784	17 192	7 665	960	–	–	–	–	
Légumes secs	2 978	1 719	639	–	–	–	–	–	
Huile végétale	1 489	860	639	–	–	–	–	–	
Sucre	993	573	256	–	–	–	–	–	
Sel	496	287	128	–	–	–	–	–	
Poisson/viande en conserve	–	–	–	240	–	–	–	–	
Barres de dattes/biscuits énergétiques	–	–	–	192	1 530	–	–	–	
Lait	–	–	–	–	3 932	–	–	–	72 552*
TOTAL	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transfert d'espèces/ Bons d'achat (dollars)	–	–	–	–	–	23 458 494	6 190 476	2 659 824	32 308 794

* Il convient de noter que ces chiffres correspondent à la quantité de farine et non de céréales en vrac. Dans d'autres parties du document, les quantités de produits alimentaires mentionnées prennent en compte le volume de céréales en vrac importées pour être échangées contre de la farine.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

40. Les activités du PAM sont élaborées après concertation avec les organisations communautaires, les comités de gestion des secours, les associations de femmes et les représentants des bénéficiaires. Le PAM préconisera la présence de 50 pour cent de femmes au sein des comités pour tous ses projets, et il continuera d'appuyer le

développement des institutions de l'Autorité palestinienne au moyen de partenariats avec les ministères des affaires sociales et de l'éducation.

41. Le PAM fournira une aide alimentaire en nature pour les personnes et les institutions les plus démunies, conformément au plan de réforme du programme de protection sociale, et il continuera de fournir des bons à échanger contre du pain aux indigents vivant dans les centres urbains; il mettra en place au Ministère des affaires sociales un système électronique de transfert de bons. La ration du PAM sera complétée par une contribution mensuelle en espèces²⁸ fournie par l'Union européenne²⁹.
42. L'alimentation scolaire sera mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'éducation. Le PAM et le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes examineront les possibilités d'améliorer la sensibilisation à la nutrition et à la santé parmi les élèves et les enseignants.
43. L'aide alimentaire en nature aux populations rurales vulnérables sera fournie par Catholic Relief Services et Community Housing and Finance International.
44. Les programmes de bons sans condition seront mis en œuvre dans les villes et à proximité, en coopération avec Action contre la faim et Catholic Relief Services, qui sont partenaires de l'activité pilote de bons d'achat exécutée dans le cadre de l'opération d'urgence 107740 qui s'achèvera en décembre 2010.
45. Grâce au système électronique de distribution de bons, les bénéficiaires recevront une carte magnétique rechargeable chaque mois, à utiliser pour acquérir des produits alimentaires dans des commerces participant à l'opération. Les partenaires de coopération rembourseront les commerçants toutes les deux semaines. Tous les partenaires seront formés à la gestion du système.
46. Les activités BCT et BCF seront conduites par le Comité palestinien d'aide à l'agriculture en utilisant les modalités décrites pour les bons d'alimentation sans condition.
47. Les accords conclus sur le terrain avec les partenaires de coopération définiront les responsabilités concernant le ciblage, la sélection des bénéficiaires, la mise en œuvre, la distribution, le suivi et l'établissement de rapports. Des lignes directrices et une formation seront aussi fournies.
48. Pour obtenir des résultats de qualité, il est essentiel que les articles non alimentaires comme les plants, les outils et les citernes nécessaires aux activités BCT et BCF bénéficient d'un financement régulier, sachant que les articles non alimentaires à usage agricoles doivent être fournis en fonction de la saison.

Dispositions logistiques

49. Le port d'Ashdod est le principal point d'entrée pour les cargaisons d'aide alimentaire. Le blé en vrac sera transporté vers les minoteries de Cisjordanie pour être transformé puis fourni aux partenaires coopérants, dont les entrepôts accueilleront 80 pour cent des livraisons. Les 20 pour cent restants transiteront par un entrepôt intermédiaire. Un bureau de la logistique sera maintenu en activité à Ashdod pour éviter les frais de surestaries et réduire le nombre de conteneurs devant subir des contrôles de sécurité. Le bureau de pays

²⁸ L'allocation en espèces est de 1 000 NIS (270 dollars) par trimestre et par ménage.

²⁹ *Mécanisme Palestino-Européen de Gestion de l'Aide Socio-Économique*. Pour de plus amples informations, consulter la page:

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/94&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en>.

continuera à coordonner la circulation des produits alimentaires avec les autorités israéliennes.

50. Le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits sera complété par un système de connaissance électronique pour assurer un contrôle précis du transport. Un système de suivi des bons d'alimentation a été mis au point pour comptabiliser gérer tous les bons distribués.

SUIVI DE LA PERFORMANCE

51. Le cadre logique a été établi conformément au Plan stratégique du PAM pour 2008–2013. Le système de suivi fournit des données en temps réel sur les progrès accomplis et les difficultés de mise en œuvre. Il génère par ailleurs des données sur les effets directs obtenus.
52. Des données globales sur la distribution et les bénéficiaires seront collectées par les partenaires de coopération et soumises au PAM afin d'alimenter une base de données sur le suivi. Pour assurer le suivi, les partenaires de coopération seront secondés par des assistants chargés du suivi sur le terrain³⁰ mis à disposition par les bureaux auxiliaires. Ces assistants utiliseront un système électronique de collecte des données.
53. Le système de suivi des effets indirects des activités faisant appel aux bons sera développé afin d'évaluer leur incidence sur la chaîne d'approvisionnement en produits laitiers. Le PAM répondra aux besoins en matière de suivi en augmentant le nombre de contrôleurs de terrain au rythme de l'expansion de l'activité.
54. Le PAM publiera des rapports de suivi tous les deux mois et définira des mesures correctives. Les données de suivi seront une source d'informations de premier plan pour les examens à mi-parcours et les bilans internes.
55. Le bureau de pays organisera un examen à mi-parcours au premier semestre de 2012. Cet examen comprendra une évaluation de la montée en puissance et des incidences de la composante bons d'achat ainsi que des modes de consommation des ménages.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

Évaluation des dangers et des risques

56. Les risques susceptibles d'avoir une incidence négative sur les opérations du PAM sont notamment les suivants:
- une reprise de la violence: il s'agit d'un risque faible compte tenu du travail effectué par l'Autorité palestinienne en matière de diplomatie et de sécurité;
 - la paralysie des institutions de l'Autorité palestinienne due au manque d'aide internationale et de progrès sur la voie de la démocratie;
 - l'aggravation des troubles civils causés par les implantations en Cisjordanie et les tensions à Jérusalem-Est;

³⁰ Les assistants chargés du suivi sur le terrain aident les partenaires à collecter les données, à suivre l'exécution de l'IPSR et à effectuer des visites d'inspection pour évaluer la mise en œuvre. Les données sont saisies dans une base de données afin de permettre aux bureaux auxiliaires et au bureau de pays d'évaluer les progrès accomplis.

- de nouvelles restrictions d'accès pour l'aide humanitaire; en cas d'interruption prolongée des approvisionnements alimentaires ou de forte inflation, le PAM pourra revenir à l'aide alimentaire en nature;
- des catastrophes naturelles; et
- les risques concernant les projets de distribution de bons, tels que les ruptures d'approvisionnement, les préjudices causés aux commerçants ou aux producteurs qui ne participent pas au programme, l'inflation et les dysfonctionnements des marchés; une mise en œuvre progressive des transferts de bons et un suivi strict permettront d'atténuer ces risques.

Planification d'urgence

57. Le PAM met à jour son plan d'urgence deux fois par an. Ce plan couvre les scénarios les plus défavorables, c'est-à-dire un conflit interne, une aggravation de la violence liée à la présence des colons et une pénurie d'eau. Le PAM élabore des hypothèses de planification, des plans d'intervention et des mécanismes de gestion et d'atténuation des risques, en accord avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le PAM a conduit l'élaboration d'un plan d'intervention concernant la sécurité alimentaire et établi un plan de préparation aux pandémies dans le cadre de la planification interinstitutions.

SÉCURITÉ

58. La phase trois du plan de sécurité des Nations Unies actuellement en cours en Cisjordanie est due à la situation politique³¹. Les règles de sécurité applicables au personnel des Nations Unies sont en vigueur. Les atteintes à la sécurité comprennent les affrontements résultant des opérations menées par les forces israéliennes et palestiniennes, les manifestations contre le mur et les heurts entre colons et Palestiniens. Les bureaux du PAM en Cisjordanie respectent les normes minimales de sécurité opérationnelle.

³¹ Certaines zones sont contrôlées par les Palestiniens, d'autres sont partiellement contrôlées par les Palestiniens, conjointement avec les Israéliens. Enfin, quelques zones sont totalement contrôlées par les Israéliens. Les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne coopèrent avec celles des Israéliens dans plusieurs zones.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
Produits alimentaires¹	Quantité (tonnes)	Valeur (dollars)	Valeur (dollars)
Céréales	81 186	19 846 932	
Légumes secs	5 336	4 380 940	
Huile et matières grasses	2 988	3 457 604	
Aliments mélangés et composés	1 722	2 027 070	
Autres	6 904	8 940 365	
Total, produits alimentaires	98 136	38 652 911	
Bons		32 308 794	
Total partiel, produits alimentaires et transferts			70 961 705
Transport extérieur			2 845 258
Transport intérieur, entreposage et manutention			8 043 228
Autres coûts opérationnels directs			7 703 193
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			11 918 064
Total des coûts opérationnels directs			101 471 449
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			7 103 001
COÛT TOTAL POUR LE PAM			108 574 450

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif mentionné à titre d'information. L'allocation annuelle au titre des coûts d'appui directs est réexaminée chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs recrutés sur le plan international	2 926 920
Administrateurs recrutés sur le plan national	1 093 417
Personnel des services généraux recruté sur le plan national	3 322 528
Personnel temporaire	1 340 000
Heures supplémentaires	176 000
Consultants internationaux	36 000
Voyages officiels du personnel	488 000
Total partiel	9 382 864
Dépenses récurrentes	
Location des locaux	371 000
Charges (électricité, etc.)	120 900
Fournitures de bureau et autres consommables	201 500
Technologies de l'information et des communications	279 000
Réparation et entretien du matériel	186 000
Entretien et frais d'exploitation des véhicules	322 000
Aménagement des bureaux et réparations	290 000
Prestations d'organismes des Nations Unies (services et planification)	144 000
Total partiel	1 914 400
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location des véhicules	142 800
Équipement informatique	213 000
Sécurité locale	265 000
Total partiel	620 800
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	11 918 064

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Impact Contribuer à la réalisation du Plan de développement et de reconstruction de la Palestine et du Plan national/ Vision stratégique en venant en aide aux indigents, en protégeant les moyens de subsistance, en appuyant les activités productives et en renforçant les capacités de l'Autorité palestinienne	Indicateurs d'impact Changement positif sur le plan de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance	Le contexte politique et la sécurité ne se dégradent pas
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence But: Répondre aux besoins alimentaires immédiats, améliorer la consommation alimentaire et diversifier l'alimentation des plus vulnérables et des populations non réfugiées en situation d'insécurité alimentaire en octroyant une aide en nature ou fondée sur la distribution de bons		
Effet direct 1.1 Amélioration de la consommation alimentaire pour les bénéficiaires ciblés	Score de consommation alimentaire des ménages Objectifs: ➤ assistance aux indigents: le score de consommation alimentaire a augmenté ou s'est maintenu à 30,4 % ➤ assistance aux éleveurs dans la zone C: le score de consommation alimentaire a augmenté ou s'est maintenu à 42,5 % ➤ assistance aux groupes ruraux les plus vulnérables: le score de consommation alimentaire a augmenté ou s'est maintenu à 34,1 % ➤ assistance aux groupes urbains les plus vulnérables (bons): le score de consommation alimentaire a augmenté ou s'est maintenu à 24,2% Proportion des dépenses des ménages bénéficiaires consacrées à l'alimentation Objectifs: ➤ assistance aux indigents: a diminué ou s'est maintenue à 59% ➤ assistance aux éleveurs dans la zone C: a diminué ou s'est maintenue à 62% ➤ assistance aux groupes ruraux les plus vulnérables: a diminué ou s'est maintenue à 62% ➤ assistance aux groupes urbains les plus vulnérables (bons): a diminué ou s'est maintenue à 55%	L'appui des donateurs se poursuit notamment sous forme de contributions en espèces Les bénéficiaires utilisent les économies réalisées grâce aux bons d'achat pour acquérir des produits alimentaires nutritifs



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Produit 1.1.1</p> <p>Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons ayant reçu des denrées alimentaires, par catégorie et en % des prévisions (AAI, AGV et assistance aux Bédouins) ➤ Quantité d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en % des prévisions ➤ Quantité d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en % du volume total 	<p>Les partenaires ont des capacités suffisantes pour planifier, assurer le suivi et rendre compte.</p> <p>La population ciblée participe à l'identification, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des activités</p> <p>Des partenaires appropriés sont sélectionnés pour la mise en œuvre</p> <p>Les partenaires honorent leurs engagements</p>
<p>Produit 1.1.2</p> <p>Distribution suffisante de bons à échanger contre du pain aux bénéficiaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes chefs de famille recevant des bons d'achat en % des prévisions (AAI) ➤ Nombre total de bons et nombre de bons distribués en % des prévisions (AAI) ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des bons en % des prévisions 	<p>Les bouclages ne se multiplient pas</p> <p>Aucune interruption ne se produit dans les filières d'approvisionnement</p> <p>Le pain est immédiatement disponible dans les commerces sur présentation des bons</p>
<p>Produit 1.1.3</p> <p>Fourniture de pain aux bénéficiaires ciblées en échange des bons</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre total de tonnes en "équivalent pain" des bons à échanger contre du pain distribués ➤ Nombre de bons échangés en % du nombre total distribués 	
<p>Produit 1.1.4</p> <p>Distribution de bons en quantité suffisante aux bénéficiaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes chefs de famille recevant des bons en % des prévisions ➤ Nombre total de bons et nombre de bons distribués en % des prévisions ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des bons en % des prévisions (AGV) 	
<p>Produit 1.1.5</p> <p>Fourniture de produits alimentaires aux bénéficiaires ciblés en échange des bons</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre total de tonnes en "équivalent denrées alimentaires" des bons d'achat distribués (AGV) ➤ Nombre de bons échangés en % du nombre total de bons distribués 	<p>Les prix des produits alimentaires restent stables</p> <p>Les produits alimentaires sont immédiatement disponibles dans les commerces sur présentation des bons</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition But: Contribuer à la reconstitution des moyens de subsistance agricoles et au rétablissement de la sécurité alimentaire des communautés les plus touchées par le conflit au moyen de bons d'achat assortis de conditions et d'activités d'alimentation scolaire		
Effet direct 3.1 Accroissement de la consommation alimentaire des bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages Objectifs: <ul style="list-style-type: none"> ➤ BCT, BCF: 30,3% ➤ Proportion des dépenses des ménages bénéficiaires consacrées à l'alimentation: a diminué ou s'est maintenue à 59% 	Les bénéficiaires utilisent les économies réalisées grâce aux bons d'achat pour acquérir des bons pour acheter des produits alimentaires nutritifs Des partenaires sont sélectionnés Les partenaires coopérants jouent un rôle actif dans la phase de préparation
Effet direct 3.2 Augmentation de l'accès des communautés aux actifs dans des situations précaires de transition	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score concernant les avoirs des communautés (moyenne) 	
Effet direct 3.3 Les ménages ciblés ont augmenté leur capital humain pour prévenir la faim aiguë	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de ménages ciblés dont le capital humain s'est amélioré, par type 	
Effet direct 3.4 Le taux de scolarisation des filles et des garçons dans des écoles appuyées par le PAM est au niveau d'avant la crise	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de persévérance ➤ Perception par les enseignants des capacités de concentration et d'apprentissage des élèves 	
Produit 3.1.1 Distribution de bons en quantité suffisante aux bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes chefs de famille recevant des bons en % des prévisions (BCT/BCF) ➤ Nombre total de bons et nombre de bons distribués en % des prévisions (BCT/BCF) ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des bons en % des prévisions (BCT/BCF) 	Les partenaires d'exécution sont sélectionnés Les partenaires honorent leurs engagements Les bouclages n'augmentent pas Aucune rupture des filières d'approvisionnement Les prix des denrées alimentaires restent stables
Produit 3.1.2 Fourniture de produits alimentaires aux bénéficiaires ciblés en échange de bons	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre total de tonnes en "équivalent denrées alimentaires" des bons d'achat distribués (BCT/BCF) ➤ Nombre de bons échangés en % du nombre total de bons distribués 	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Produit 3.2.1</p> <p>Création, renforcement et reconstitution des actifs et des moyens de subsistance des communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Superficie plantée en arbres ➤ Superficie protégée ou remise en état dotée d'infrastructures de conservation ➤ Nombre de plants d'arbres produits 	<p>Aucune catastrophe naturelle ne se produit</p> <p>Il est possible de se procurer des matières premières et des outils dans les zones cibles</p> <p>Les communautés participent à la gestion des actifs créés</p> <p>Des formateurs qualifiés sont disponibles</p> <p>Aucune interruption notable de l'enseignement scolaire ne se produit</p> <p>Les écoles peuvent accueillir les enfants dans des conditions appropriées</p>
<p>Produit 3.3.1</p> <p>Le capital humain est amélioré dans les ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de sessions de formation organisées 	
<p>Produit 3.4.1</p> <p>L'alimentation scolaire est alignée sur le programme de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM ➤ Nombre de jours d'alimentation par an dans les écoles primaires appuyées par le PAM 	
<p>Objective stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</p> <p>But: Appuyer le dispositif de protection sociale de l'Autorité palestinienne à l'aide d'outils visant à lutter contre la faim et à effectuer des prévisions en la matière; et appuyer le plan de construction d'un État en renforçant les capacités du Gouvernement et en utilisant le pouvoir d'achat du PAM pour accroître la production intérieure de l'économie palestinienne</p>		
<p>Effet direct 5.1</p> <p>Développement des possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses et augmentation de la production alimentaire locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Produits alimentaires d'origine palestinienne achetés sur place, en % des produits alimentaires distribués dans le pays ➤ % d'augmentation des ventes dans les petits commerces 	<p>Les achats locaux sont compétitifs du point de vue des prix</p> <p>Des produits alimentaires de qualité sont disponibles en quantité suffisante</p>
<p>Effet direct 5.2</p> <p>L'Autorité palestinienne institutionnalise le système de suivi de la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Capacité accrue de l'Autorité palestinienne à identifier les besoins alimentaires, à élaborer des stratégies et à mettre en œuvre des programmes dans le domaine alimentaire 	
<p>Effet direct 5.3</p> <p>Mise en valeur du secteur agricole rural palestinien</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'activités appuyées par le PAM qui concordent avec la stratégie agricole du Ministère de l'agriculture 	
<p>Effet direct 5.4</p> <p>Le Ministère de l'éducation adopte une politique d'alimentation scolaire et augmente les financements consacrés à l'alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Approbation d'un document de stratégie provisoire relatif à l'alimentation scolaire par l'Autorité palestinienne ➤ % des ressources financières allouées par le Ministère de l'éducation à l'alimentation scolaire 	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Produit 5.1.1</p> <p>Augmentation de la production de produits alimentaires de qualité par les usines locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'usines bénéficiant d'une aide ➤ Volume (en tonnes) de produits alimentaires enrichis achetés à des usines locales 	
<p>Produit 5.1.2</p> <p>Les producteurs et les petits commerçants locaux bénéficient du maintien ou de l'amélioration de l'offre et de la demande de produits alimentaires; les produits alimentaires sont achetés sur place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valeur monétaire totale (dollars) des produits alimentaires distribués 	Le personnel technique du Bureau central palestinien des statistiques participe aux activités
<p>Produit 5.2.1</p> <p>Amélioration du système de suivi de la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectif du personnel de l'Autorité palestinienne ayant des compétences renforcées en matière d'analyse de la sécurité alimentaire ➤ Nombre d'évaluations conjointes réalisées 	
<p>Produit 5.3.1</p> <p>Les activités de BCT sont alignées sur la stratégie du Ministère de l'agriculture relative à la bonification des sols, au captage de l'eau et au verdissement des terres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de réunions avec le Ministère de l'agriculture pour identifier les localités ciblées et les priorités ➤ Nombre de réunions de coordination pour faire le point sur les réalisations et les progrès de la mise en œuvre 	<p>Les agronomes du Ministère de l'agriculture coopèrent</p> <p>Le personnel du Ministère de l'agriculture participe aux réunions</p>
<p>Produit 5.4.1</p> <p>Le document de stratégie relatif à l'alimentation scolaire est préparé et communiqué aux partenaires et aux parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de collaborateurs du Ministère de l'éducation participant à l'élaboration de la politique d'alimentation scolaire ➤ Nombre de réunions avec les collaborateurs participant à l'élaboration de cette politique ➤ Nombre d'ateliers organisés à l'intention des parties prenantes 	Le Ministère de l'éducation affecte du personnel à l'élaboration de la politique



ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAI	assistance alimentaire aux indigents
AGV	assistance aux groupes vulnérables
BCF	bons contre formation
BCT	bons contre du travail
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
SEFSec	Enquête sur la sécurité alimentaire et la situation socio-économique
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient